

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de COMBIERS

Séance du **20/06/2014**

Date de la convocation
06/06/2014

Date d'affichage
06/06/2014

Nombres de ConseillersEn exercice : Présents : Votants : Absents : Exclus

L'an 2014, le **20 Juin** à 14 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Patrick EPAUD, Maire

Présents : M. EPAUD Patrick, Maire, Mmes : BERGER Yvette, BORDERON Jézabel, BRACHET Marie-France, MM:ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absente : Mme TURRIFF Alison, conseillère municipale ressortissante d'un autre état membre de l'Union Européenne.

Monsieur Francis ALARY a été élu secrétaire

OBJET : Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR INTA/1411886C du 2 juin 2014 du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités locales relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 juin 2014 fixant le mode de désignation ainsi que le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants appelés à procéder à l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin, il s'agit de : **Messieurs Bernard BOURREAU, et Roland BONHOMME**, et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de **Monsieur Alain FERRET, et Madame Jézabel BORDERON**.

La présidence du bureau est assurée par monsieur le Maire.

Monsieur Francis ALARY a été désigné secrétaire.

Election du délégué

La candidature de Monsieur Alain JOSEPH est enregistrée.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

- Nombre de votants : 10
- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

a obtenu : **Monsieur Alain JOSEPH 10 voix**

Monsieur A lain JOSEPH ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de *délégué* pour les élections sénatoriales.

Election des suppléants

La candidature de Monsieur Francis ALLARY est enregistrée pour le premier suppléant.

N°: 01 20062014**Vote A la majorité**

Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des trois suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote du premier suppléant:

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

- Nombre de votants : 10
- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

a obtenu : **Monsieur Francis ALLARY : 10 voix**

Monsieur Francis ALLARY ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de *premier suppléant* pour les élections sénatoriales. La candidature de **Monsieur Patrick EPAUD** est enregistrée.

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote du second suppléant.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

- Nombre de votants : 10
- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

a obtenu : **Monsieur Patrick EPAUD: 10 voix**

Monsieur Patrick EPAUD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de *deuxième suppléant* pour les élections sénatoriales. La candidature de Madame Jézabel BORDERON est enregistrée.

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote du troisième suppléant:

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

- Nombre de votants : 10
- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

a obtenu : **Madame Jézabel BORDERON :10 voix**

Madame Jézabel BORDERON ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de *troisième suppléante* pour les élections sénatoriales.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture
le :
et publication ou notification
du:

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 25 juin 2014

Le Maire, EPAUD Patrick